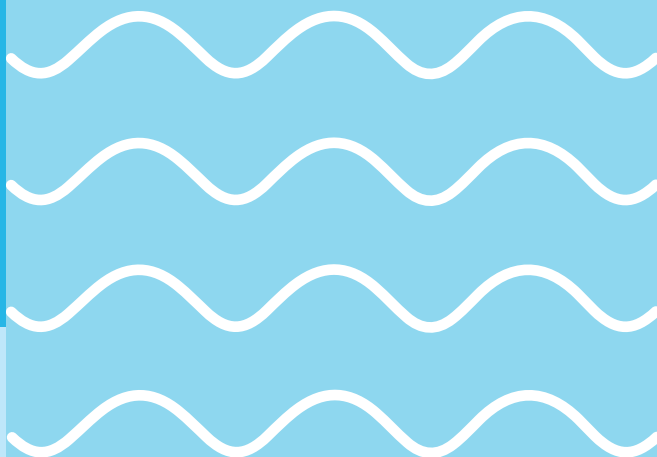


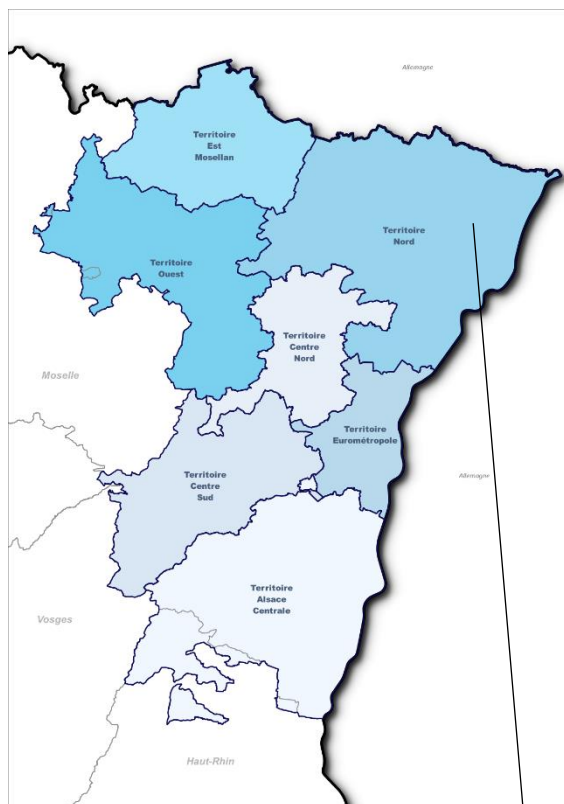
TERRITOIRE NORD

PÉRIMÈTRE DE ROHRWILLER





VOTRE COMMISSION LOCALE



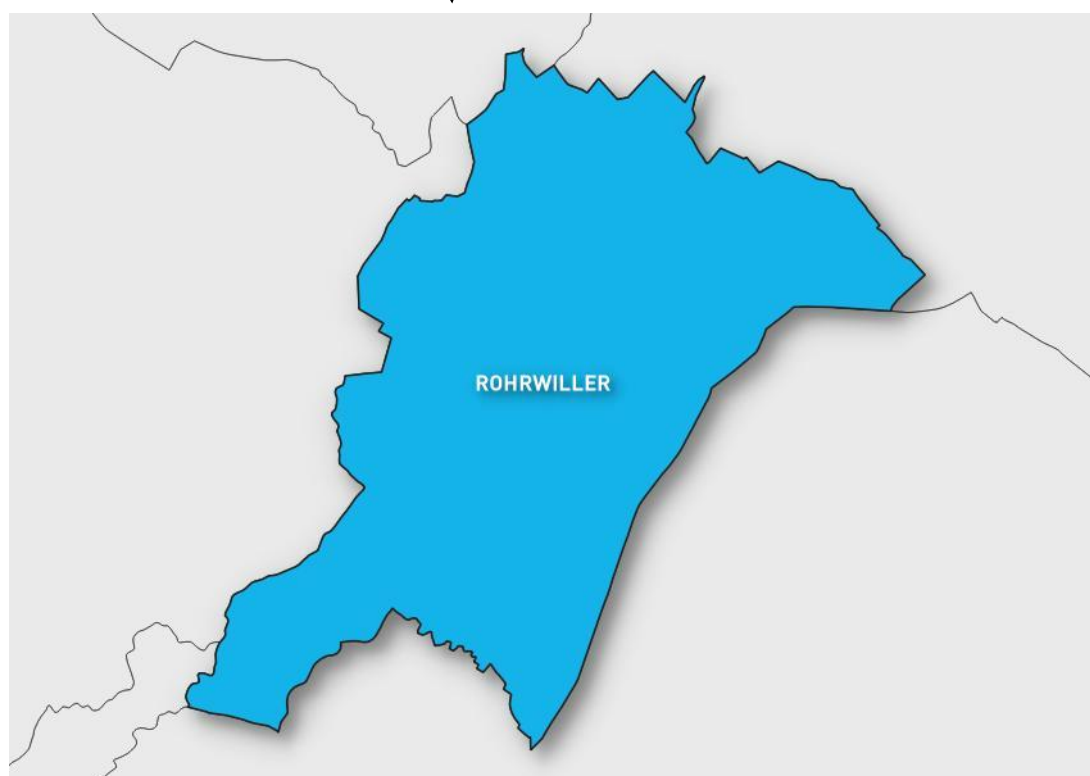
CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE ROHRWILLER**Domaine :** Eau PotableIntégration du périmètre : **01/01/2012**Membre du SDEA depuis **26/05/1964****Nombre de communes :** 1**Nombre de délégués :** 1**Vos usagers**

- **666** abonnés
- **1 623** habitants desservis

Vos volumes

- **64 814** m³ consommés
- **40** m³ consommés/habitant
- **97** m³ consommés/abonné

Les Gros Consommateurs :**Territoire :** **TERRITOIRE NORD****Centre et Antenne de rattachement :** **Haguenau**

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE

Christian CAILLARD

L'Assemblée Générale du SDEA du 12 décembre 2022 s'est prononcée à l'unanimité pour que le SDEA prenne la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines », dite GEPU, à compter du 1er janvier 2023.

Il s'agit de la quatrième compétence du SDEA (Eau, Assainissement, Grand Cycle de l'Eau, et maintenant Gestion des Eaux Pluviales) juridiquement distincte de l'assainissement, qui se situe au cœur des enjeux sur :

- le durcissement des exigences en matière de conformité des systèmes d'assainissement, notamment en lien avec la gestion du temps de pluie ;
- les attentes fortes liées aux politiques publiques nationales, notamment sur le dé raccordement des eaux pluviales des réseaux d'assainissement ;
- l'urbanisme, et les contraintes liées à la politique de « Zéro Artificialisation Nette ».

La gestion des eaux pluviales urbaines est à l'interface de nombreux projets portés par le SDEA et par les collectivités membres. Il s'agit plus largement d'une thématique qui est au cœur des réponses à apporter au changement climatique. Le SDEA accompagne ainsi les communes et les EPCI dans leurs politiques à l'appui d'une vision globale du cycle de l'eau et apporte des solutions tenant compte des interactions entre les différents domaines : Programme de voirie, Plan Local d'Urbanisme, Plan Climat Air Energie territorial, Plan Local de l'Habitat Intercommunal, schéma des zones d'activités, et bien d'autres dossiers encore.

Au-delà de cette prise de compétence, la table ronde de l'Assemblée Générale du 11 décembre 2023, en présence de Denis Schultz, Vice-Président du SDEA en charge de la Commission Thématique, Stéphane Schaal, Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et première collectivité ayant transféré la compétence GEPU au SDEA, Florence Wiel, Directrice de l'Agence Territoriale de l'Ingénierie Publique (ATIP), Nicolas Venandet, référent Assainissement, Eau et nature en ville Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM), a permis aux délégués de mettre en perspective les enjeux techniques, financiers et réglementaires de la gestion des eaux pluviales et les réponses apportées par le SDEA.

Aujourd'hui, le SDEA fédère de nombreux acteurs, autour d'une compétence emblématique liée à la gestion des eaux de pluie : préservation de la biodiversité, protection de l'environnement, recharge des nappes, prévention des inondations, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration du fonctionnement de nos réseaux par dé raccordement.

Ces actions contribuent à redonner toute sa place à l'eau dans la Cité et à conforter la qualité de vie dans nos villes et villages.





VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

Capacité de production

- Capacité journalière maxi : 0 m³/jour
- Volume prélevé journalier moyen : 0 m³/jour
- Taux de mobilisation jour moyen : 0 %
- Volume prélevé journalier de pointe : 0 m³/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : 0 %
- 0 puits
- 0 source
- 0 réservoir (capacité totale de stockage : 0 m³)
- 0 station de traitement
- 0 unité de désinfection
- 10,226 km de conduites

Capacité de stockage

- Volume utile des réservoirs : 0 m³
- Autonomie réservoir en moyenne : 0 jour
- Nombre d'heures d'autonomie réservoir en pointe : 0 h

Indicateurs de performance	2023
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	95
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	80 %

LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : Env. 41

Nitrates (mg/l) : Env. 1

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur <http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html>

CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2021	2022	2023
Taux de conformité microbiologique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	7	8	8
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	0	0	0
Taux de conformité physico-chimique	100 %	50 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	8	8	9
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	0	4	0

Eau de très bonne qualité microbiologique, très dure et très faiblement nitratée. Présence à l'état de traces de certains pesticides recherchés (Alachlore ESA, Alachlore OXA, Métolachlore ESA, Métolachlore NOA et Métolachlore OXA) à des concentrations restant inférieures aux limites de qualité. Le plan d'action de préservation des ressources face aux pollutions diffuses reste maintenu.

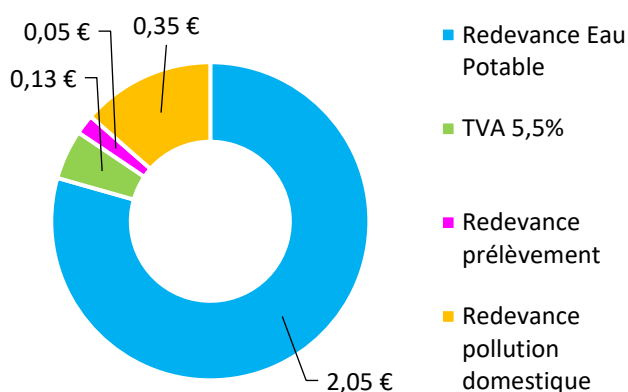
VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE EAU

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

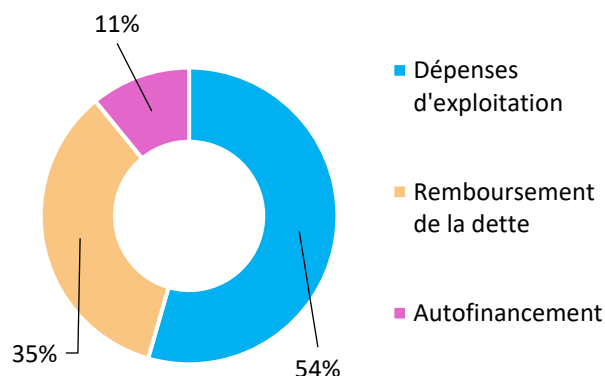
Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : **27 € HT/an**
- Part variable : **1,82 € HT le m³**
- Redevance eau potable du périmètre : **2,05 € HT** par m³ pour 120 m³
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,58 € TTC** par m³ pour 120 m³

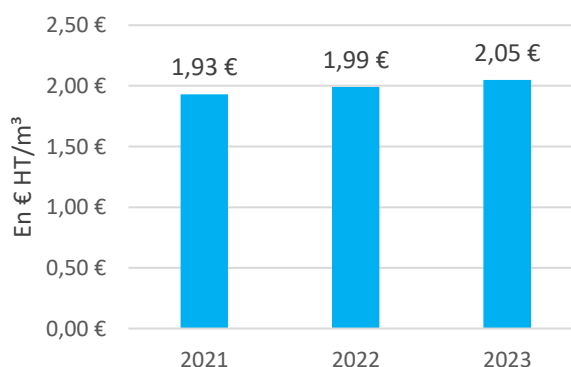
Prix de l'eau par m³ pour 120 m³

NC factures émises dans l'année

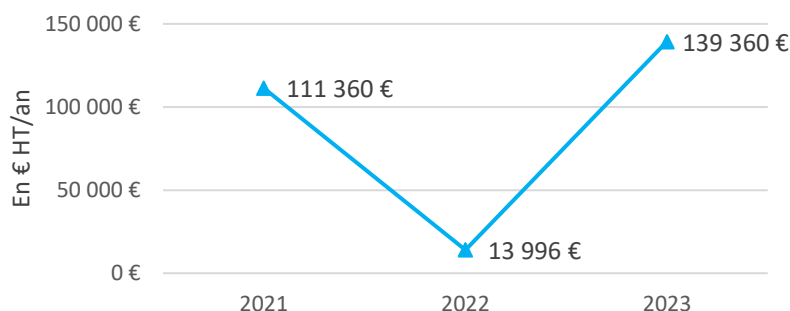
Affectation pour 100 € de recette



Evolution des tarifs de l'eau



Montant des investissements



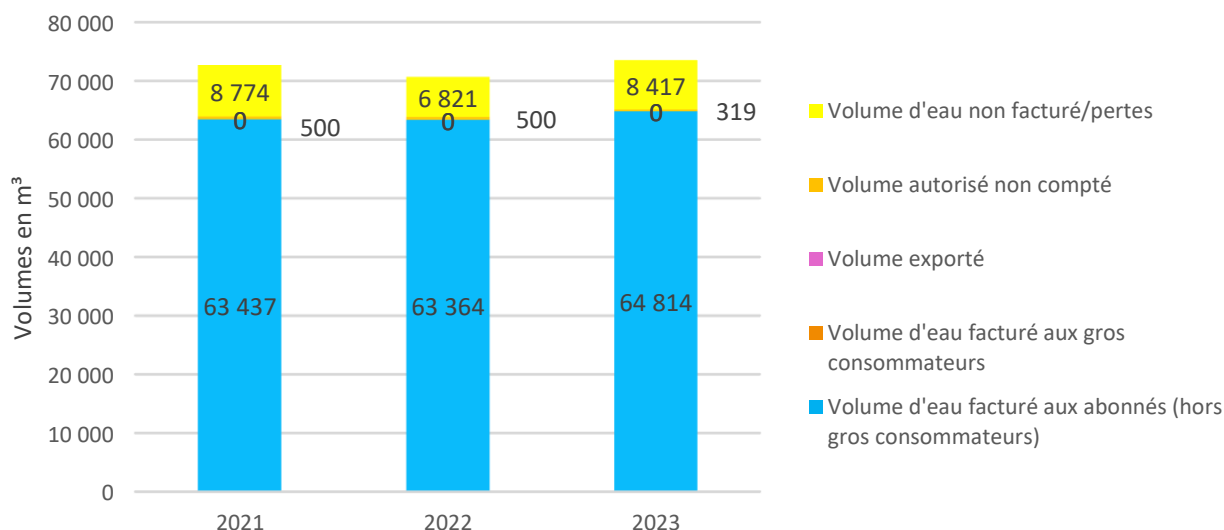
Indicateurs financiers	2021	2022	2023
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	7,8 ans	3,7 ans	4,2 ans
Capital restant dû	432 501 €	377 314 €	320 326 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	3,14 %	2,29 %	2,41 %
Montant des actions de solidarité	0,001 €/m ³	0,003 €/m ³	0 €/m ³
Taux de réclamations global	0,24 ‰	0,10 ‰	0,10 ‰

Une augmentation de 3% du tarif moyen a été appliquée en 2023 par rapport à 2022 (+ 0,06 €). Cette mesure vise à financer le programme de travaux 2023-2027 d'un montant de 324 370 € et à réduire la durée de désendettement du périmètre. La section d'exploitation est en légère baisse par rapport à 2022, mais dégage un autofinancement de 19 201 €. Le périmètre est en attente d'environ 12 500 € du solde de la subvention pour l'opération Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable Rue du Ried et Rue de la Paix.

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse annexée à la fin de ce cahier ou sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>

VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

PRODUCTION - VENTES



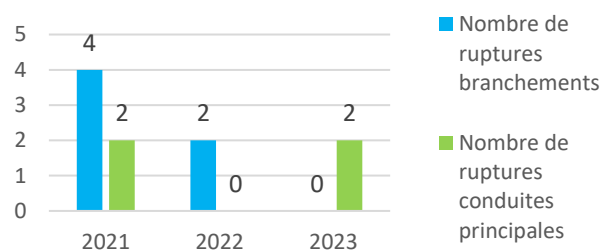
Légère augmentation des volumes mis en distribution et des ventes par rapport à l'année précédente.

INTERRUPTIONS DE SERVICE ET RUPTURES

Indicateurs de performance	2023
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini/service	2 j
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (*)	3‰

Année	Indice linéaire de réparation (nb/km) (*)
2023	0,2
Année	Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) (*)
2023	2,34

NOMBRE DE RUPTURES REPARÉES



APPAREIL DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

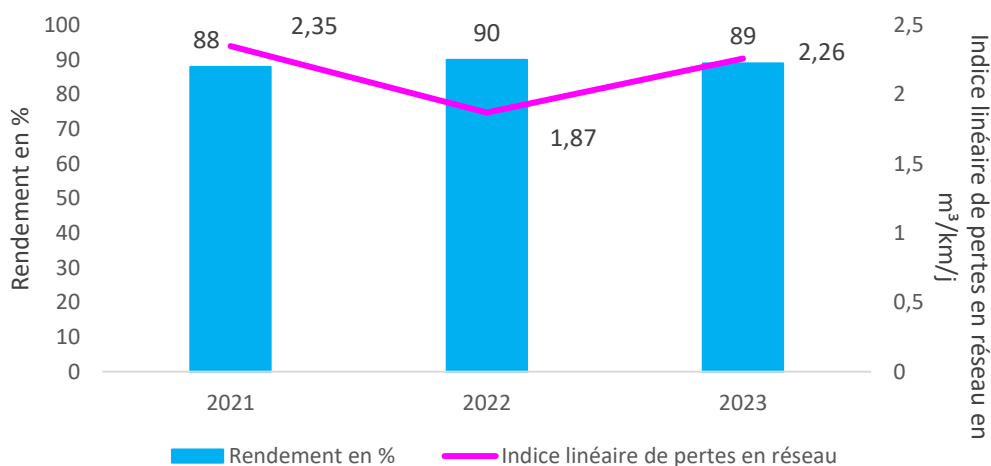
(poteaux et hydrants)

- 52 appareils
- 0 réparation sur les poteaux d'incendie
- 1 remplacement

PARC DE COMPTEURS

- 660 nombre total de compteurs
- 40 compteurs remplacés, soit 6,06 % du parc
- 39 % de compteurs radio-relevés

RENDEMENT ET ILP(*) DES RESEAUX



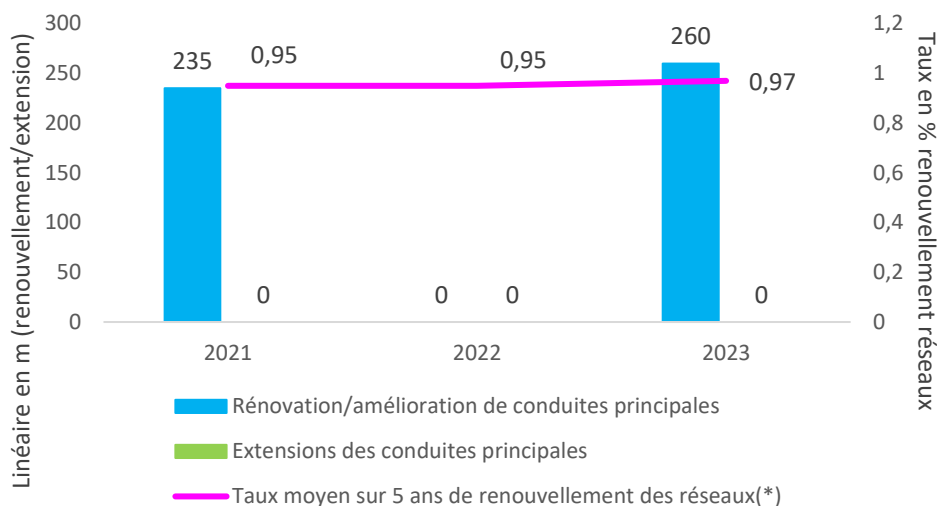
Avec un rendement supérieur à 85 %, les performances du réseau sont très satisfaisantes.

L'opération « Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable Rue du Ried et Rue de la Paix », réalisée en 2022 et 2023, a coûté un total de 105 311 €. Ces travaux ont été financés en partie par une subvention de 30 535 € de l'Agence de l'Eau.

LES INVESTISSEMENTS SUR VOS RÉSEAUX ET OUVRAGES

INTERVENTIONS PRINCIPALES SUR RESEAUX ET OUVRAGES

EVOLUTION DES TRAVAUX SUR RESEAUX



Dans le cadre du programme d'amélioration et de renouvellement de ses réseaux, le SDEA a renforcé le réseau d'eau potable de la rue de la Paix à Rohrwiller initialement en fonte DN 80 mm datant des années 1960.

Ces travaux concernent le tronçon situé entre l'intersection avec la Rue du Cimetière et l'intersection avec la Grand Rue / D429. Les travaux ont consisté à renforcer le réseau d'eau potable par la pose une nouvelle canalisation DN 110mm en PVC sur 260 ml, à rénover 16 branchements particuliers et à poser deux poteaux incendie. Le montant des travaux est de 96 187,55 € HT.

Le marché des travaux de la rue de la Paix a été attribuée en 2022, mais les travaux se sont effectués en 2023 car l'entreprise mandatée a eu des imprévus.

Travaux rue de la Paix à Rohrwiller

Pose de la conduite principale :



Rénovation d'un branchement particulier et mise en place d'un regard de branchement d'eau potable en limite de propriété :



Le SDEA à l'ONU

Le SDEA a eu l'honneur de participer, aux côtés d'autres opérateurs publics français et européens, membres de FEP (France Eau Publique) et d'APE (Aqua Publica Europea), à la conférence des Nations Unis sur l'eau qui s'est tenue du 22 au 24 mars au siège de l'ONU à New York.

Cette conférence qui était la première consacrée exclusivement à ce thème depuis 1977 a permis de partager les nouveaux défis du moment et à venir :

- > Le rôle central de l'eau dans les problématiques de changement climatique et dans l'atteinte de l'ensemble des objectifs de développement durable de l'ONU ;
- > Le risque d'une crise mondiale de l'eau douce à l'heure du changement climatique ;
- > Les difficultés persistantes d'accès aux services minima d'eau et d'assainissement pour une large part de l'humanité ;
- > La compétition entre les différents usages, notamment domestiques et agricoles ;



- > La pollution croissante de la ressource.

La politique d'économie circulaire du cycle de l'eau du SDEA reconnue comme meilleure pratique européenne par l'EFQM, fait partie en outre des 7 engagements pour l'eau validés par l'ONU à l'issue de la conférence.

LA SECTORISATION ACCÉLÈRE LA LOCALISATION DES FUITES

Grâce notamment à sa politique volontariste de gestion durable du patrimoine, le SDEA n'a vu aucune de ses communes membres souffrir d'approvisionnement en eau comme les années précédentes. Les actions engagées de longue date, à savoir le suivi attentif du bon fonctionnement et l'entretien préventif des ouvrages et réseaux, la recherche de fuite ainsi que les programmes de renouvellement de conduites vont bien sûr être poursuivis et même amplifiés avec de nouveaux outils.

L'instrumentation des réseaux joue désormais un rôle essentiel pour la réduction des pertes d'eau.

Elle constitue un outil précieux pour mieux cibler les secteurs prioritaires de recherches de fuites et pertes, de renouvellement de conduites à l'appui d'outils de contrôle et d'amélioration des rendements.

- > La sectorisation consiste à poser des compteurs et/ou débitmètres afin de découper un périmètre en plusieurs secteurs de distribution facilitant ainsi l'identification des pertes et le ciblage des zones nécessitant l'intervention de l'équipe de recherche de fuites (secteurs ruraux).

ADOPTER LES BONS GESTES !

Il ne faut surtout pas jeter les lingettes au réseau d'assainissement !

Elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration et son parfois à l'origine de pannes importantes. Ainsi l'eau peut parfois ne plus être relevée et faire déborder le réseau d'assainissement vers le milieu naturel ou interrompre la bonne épuration des eaux, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques...



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- > **EP** : Eau Potable
- > **ARS** : Agence Régionale de Santé
- > **AERM** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- > **PI** : Périmètre Intégré
- > **PPI** : Périmètre Partiellement Intégré
- > **UDI** : Unité de distribution

INDICATEURS DE PERFORMANCE - source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

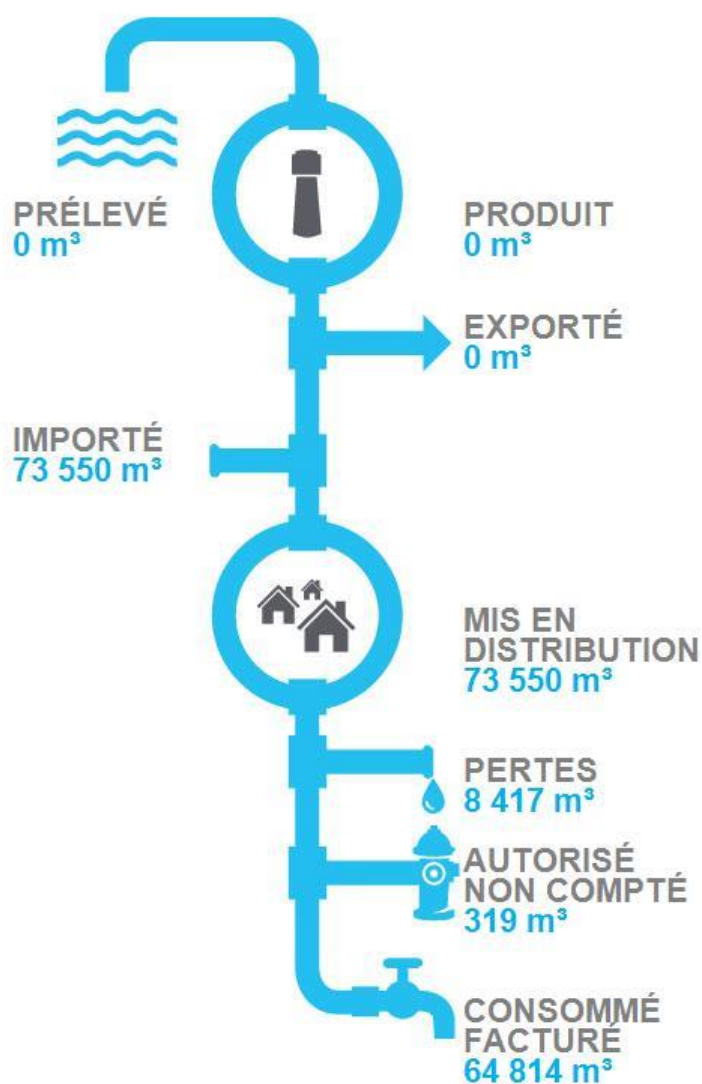
- > **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** : Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 100, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable - Formule de calcul : Voir la fiche descriptive complète dans <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p103.2a>
- > **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau** : Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage - Formule de calcul : Moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource
- > **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées** : Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévues pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés - Formule de calcul : Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000
- > **Indice linéaire de réparation** : L'indice linéaire de réparations évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les réparations effectuées sur les réseaux – Formule de calcul : Nombre de ruptures sur conduites principales / linéaire de l'inventaire des collectivités (uniquement canalisations).
- > **Indice linéaire de pertes** : Moyenne journalière des pertes rapportée à l'inventaire total des réseaux du périmètre.



ANNEXE

SYNTHÈSE DES ACHATS ET VENTES D'EAU

> Synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptés présentés dans la partie performance du réseau.





Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	1 623
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2023)	2,58 € TTC
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	2 j
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	100 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	8
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	100 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	9
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	95
P104.3	Rendement du réseau de distribution	89 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	2,34 m ³ /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	2,26 m ³ /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,97 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80 %
P109.0	Montant des actions de solidarité	0 €/m ³
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	3 ‰
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	4,2 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (*)	2,41 %
P155.1	Taux de réclamations	0,10 ‰

* ce taux est issu des recettes concernant l'année 2022, y compris émises en 2023, non encore entièrement perçues (même partiellement, suite à échelonnement ou mesures sociales par exemple) au 31/12/2023

RUPTURES 2023

Commune	Adresse	Type de rupture	Fin de travaux
ROHRWILLER	IMPASSE DE LA FORET	CONDUITE PRINCIPALE	11/08/2023
ROHRWILLER	RUE NEUVE	CONDUITE PRINCIPALE	08/09/2023



ZONE DE DISTRIBUTION : SDEA - SECTEUR DE ROHRWILLER

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2023

Depuis le 01/01/2024, suite à un transfert de compétences, c'est la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU (CAH) qui assure l'exploitation du réseau d'eau potable.

Fiche non envoyée à la PRPDE : voir UDI 067001860.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : B

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par 2 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement d'élimination du fer, du manganèse et de désinfection par chloration.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (ROHRWILLER), soit 1598 personnes. Le responsable des installations est : «CAH».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la CAH qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **13**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **1,22 mg/L**
Valeur maxi : **1,4 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **7**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **189**
Valeur maxi : **0,01 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,085 mg/L**
Valeur maxi : **0,1 mg/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 13/04/2024

UDI 067001865

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **40,8 °f**
Valeur maxi : **42,5 °f**

SODIUM

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **8,4 mg/L**
Valeur maxi : **10 mg/L**

CHLORURES

Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **24,2 mg/L**
Valeur maxi : **26 mg/L**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
DE L'EAU
RHIN-MEUSE

Édition mars 2024
CHIFFRES 2023

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

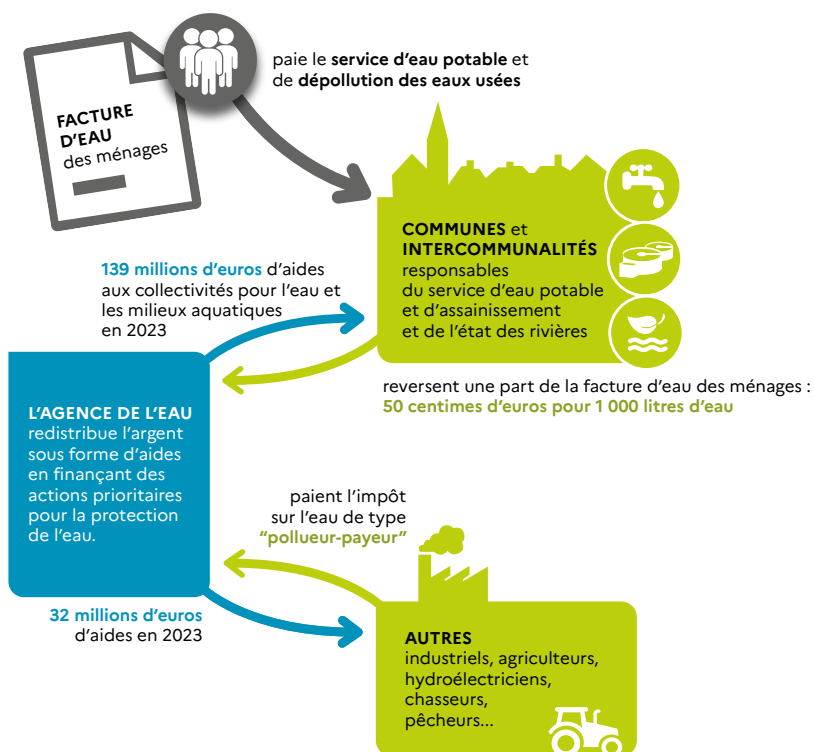
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur :
www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Rhin-Meuse est de **4,08 euros TTC par m³** (Sispea - données agrégées disponibles - 2021).

https://services.eaufrance.fr/fichiers/SISPEA_video.mp4



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

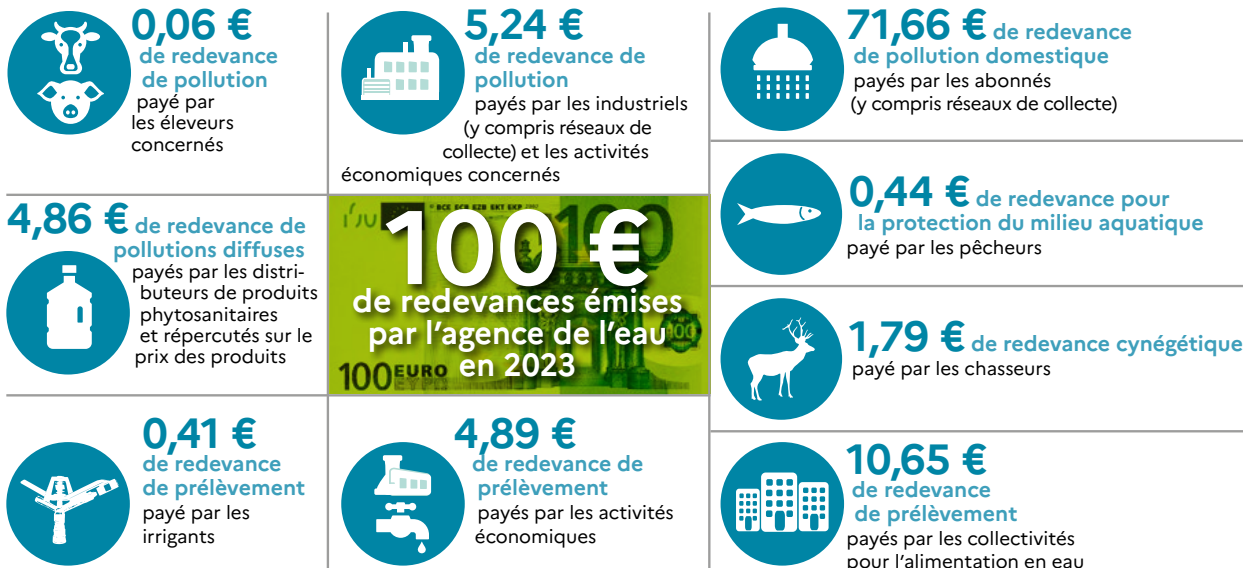
D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2023 ?

En 2023, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 160,08 millions d'euros dont plus de 131 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2023 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



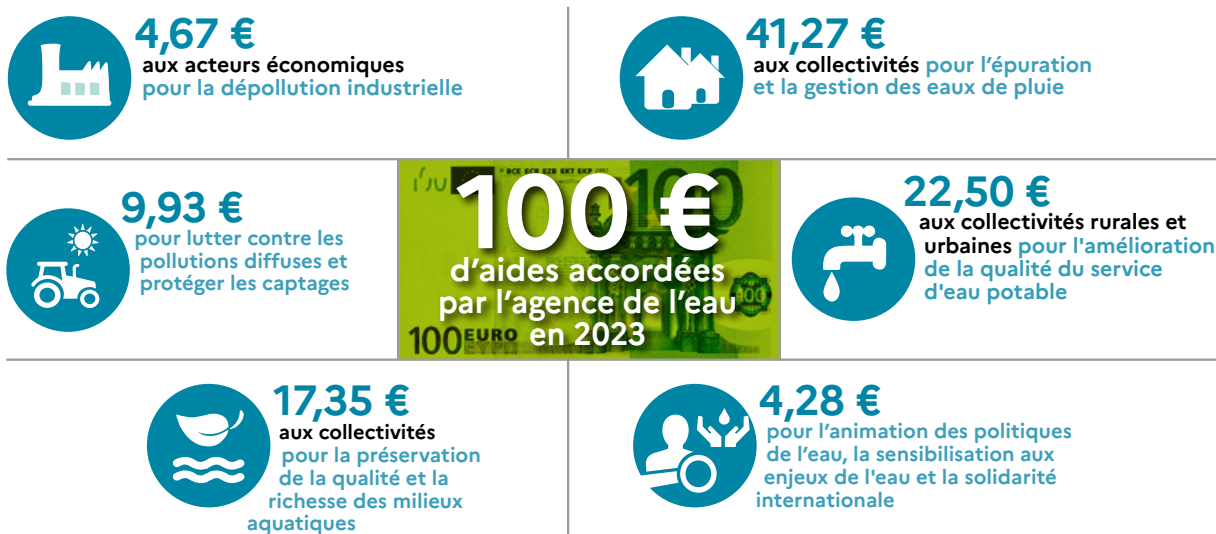
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2023 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2023) • source agence de l'eau Rhin-Meuse.

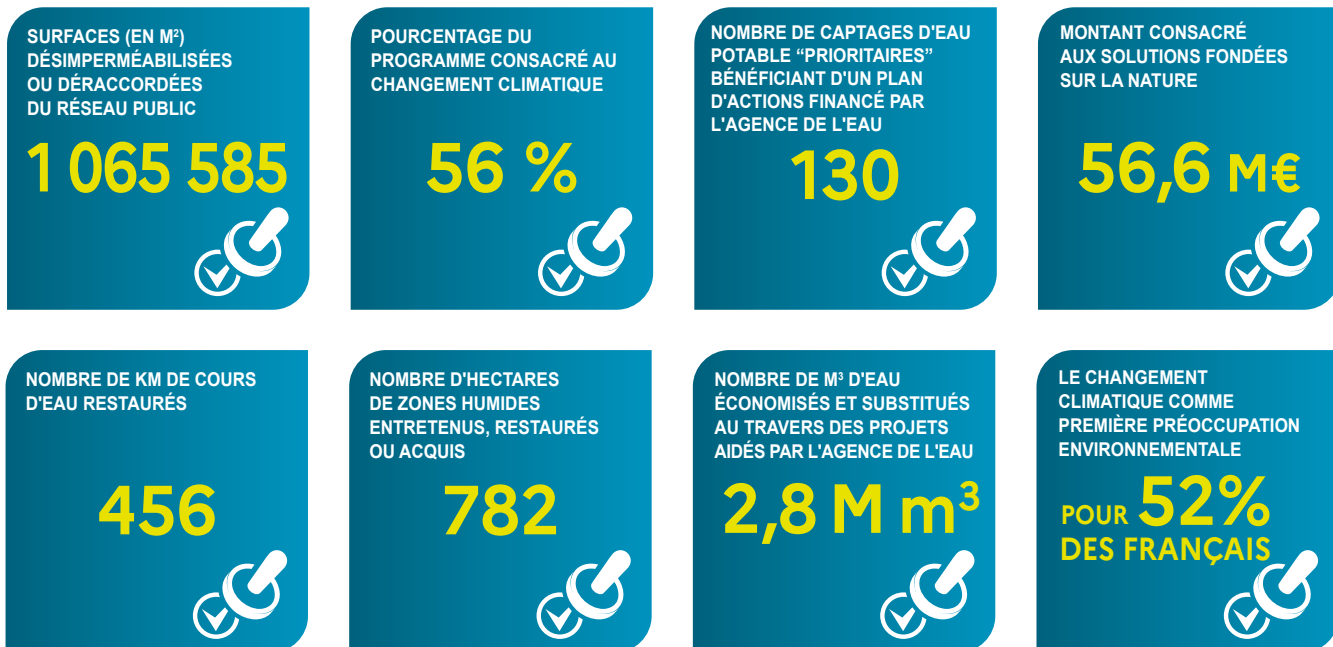


En 2023, ce sont 181,2 millions d'euros d'aides, soit 56 % des aides de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, qui accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2023

L'année 2023 marque la cinquième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2023...



PLAN D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

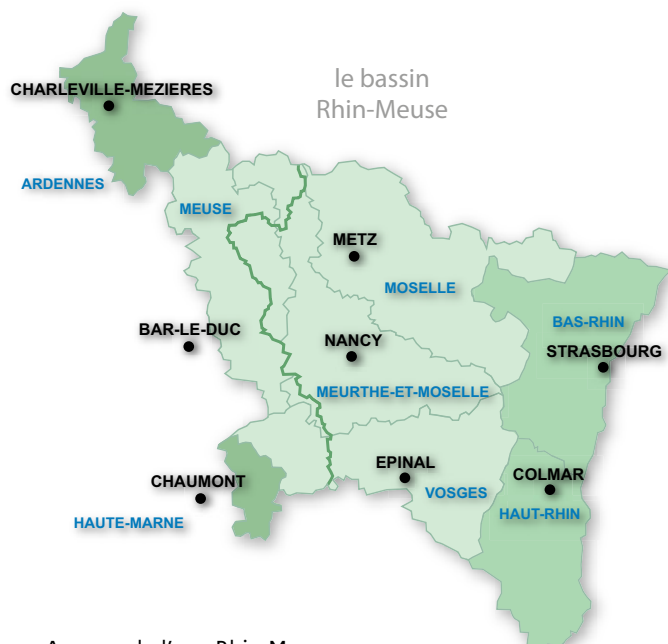


Pour faire face aux effets et conséquences du changement climatique, le Comité de bassin Rhin-Meuse a validé en fin d'année 2023 son nouveau plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique dans le domaine de l'eau. Fruit d'un travail collectif de plusieurs mois ayant associé des membres des différents collèges du Comité de bassin, des représentants de l'État et de ses opérateurs et d'autres partenaires, **le plan pose clairement les enjeux "eau et climat" auxquels le bassin Rhin-Meuse doit d'ores et déjà faire face.** Ce plan est structuré autour de 10 objectifs pour une gestion résiliente et durable de la ressource en eau. En déclinaison de chaque objectif, il propose des mesures d'adaptation et/ou d'atténuation pour la gestion de l'eau tout en ambitionnant de rendre plus concret et opérationnel le panel d'actions pouvant être mis en œuvre.



FONDS VERT, PLAN EAU, UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR EN FAVEUR DES POLITIQUES DE L'EAU

Présenté le 31 mars 2023, le plan Eau gouvernemental et ses 53 mesures ont contribué à l'amplification des stratégies d'actions déjà déployées au titre du 11^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau tant sur le plan de la qualité de l'eau que sur le volet quantitatif. Une fois les déclinaisons du plan Eau précisées, avec notamment des crédits supplémentaires, et des adaptations des règles en vigueur (accès simplifié aux aides de sécurisation de l'alimentation en eau potable, accès élargi aux aides de projets de création ou réhabilitation des systèmes d'assainissement), l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'est saisie pleinement de ces nouvelles opportunités en y intégrant de manière durable celles adoptées 1 an plus tôt à l'occasion de la sécheresse 2022. L'ensemble de ce dispositif complété par les aides du Fonds vert ont constitué une offre de financement sans précédent au profit des territoires et de leur transition écologique. Ce sont quelque 181,2 millions d'euros d'aides qui ont ainsi été attribués.



Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Tél. 03 87 34 47 00
agence@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Suivez l'actualité     
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : www.eau-rhin-meuse.fr

1964

Première loi sur l'eau

1 MISSION COMMUNE

pour l'eau, la biodiversité et le littoral

4 GRANDES PRIORITÉS

Partager la ressource
Restaurer les cours d'eau
Agir pour les eaux littorales
Garantir le bon état des eaux

1 600 AGENTS ENGAGÉS

pour une expertise au service de l'eau, sur le territoire métropolitain

2024

L'eau, une priorité pour tous !

2024 marque pour les 6 agences de l'eau 60 années d'engagement pour l'eau.



Rendez-vous du 19 au 21 novembre au Salon des maires et des collectivités locales.   